

La Teste de Buch, 18 février 2026

Monsieur le Président, cher Christophe Wigniolle,

Comme nous l'avons fait tout au long de notre mandat, nous continuerons à entretenir des relations privilégiées avec votre association pour préserver le Pyla. Preuve de cet engagement, nous avons collaboré étroitement lors de l'élaboration du PLU patrimonial et des nombreux échanges qui ont jalonné sa création. Le Pyla n'est pas une zone appelée à être densifiée, et nous resterons fermes sur ce principe.

1. Urbanisme et respect des règles

- **Contrôle et sanctions** : nous maintiendrons la pression sur les personnes ne respectant pas les règles d'urbanisme. De nombreux chantiers ont déjà été stoppés ou rectifiés durant ce mandat, et cette vigilance se poursuivra.
- **Police municipale** : celle-ci effectue et continuera d'effectuer de nombreux contrôles sur l'occupation du domaine public par les entreprises lors des travaux.
- **Accompagnement des particuliers** : le renouvellement des pins est essentiel. Nous soutiendrons, comme par le passé, la distribution de plants que vous organisez pour encourager les particuliers à replanter sur leurs terrains privés.

2. Campings et gestion post-incendie

- **Collaboration avec l'État** : les campings ont été autorisés à rouvrir par l'État. Nous travaillons en étroite collaboration avec la préfecture, la DDTM et le ministère de l'Environnement pour accompagner les exploitants, tout en exigeant le respect des règles. Des travaux de régularisation sont en cours sur plusieurs sites. Pour le Pyla Camping, une procédure est en cours entre le vendeur et l'acquéreur.
- **Parkings et gestion globale** : nous avons proposé de nouveaux parkings pour la Dune :
 - Un parking proposé face au parking existant (refusé par les services de l'État).
 - Un parking ciblé au niveau du terrain de quad actuel.
 - Nous nous battons également pour récupérer la gestion du syndicat mixte de la Grande Dune, afin d'adopter une approche globale (parkings, circulation, etc.) plutôt que fragmentée.
 - La réfection de l'avenue des Dunes a également été réalisée pour améliorer le stationnement dans ce secteur.

3. Réglementation maritime et pratique de la voile

- **Limitation de vitesse** : une limitation de vitesse existe déjà. Nous plaçons pour un renforcement des contrôles par la gendarmerie maritime pour la faire respecter.
- **Jet-skis** : un arrêté d'interdiction de mise à l'eau est déjà en vigueur sur la commune depuis 2024.
- **Promotion de la voile** : nous soutenons activement les deux clubs de voile de la commune. L'éducation et l'apprentissage sont essentiels au maintien et au développement de la voile. La rénovation programmée du CVPM à l'automne 2026 en est un exemple concret. Nos chantiers navals testérins contribuent également à perpétuer la tradition maritime en produisant de beaux voiliers.

4. Banc d'Arguin et érosion côtière

- **Équilibre des usages** : le Banc d'Arguin subit une érosion importante, ce qui accentue les conflits d'usage. Chaque année, nous défendons, auprès de la DDTM, un équilibre entre plaisance, ostréiculture et protection des oiseaux, comme en témoigne l'ouverture de la zone nord aux plaisanciers l'an dernier.
- **Lutte contre l'érosion** : nous participons activement aux actions du SIBA et de l'ASA des Perrés pour préserver le trait de côte et continuerons de le faire.
- **Consolidation des épis** : consolidation des épis existants et réflexion sur la mise en place d'épis supplémentaires.

5. Entretien et sécurité des plages

- **Réactivité et sécurité** : nous agissons rapidement pour lever les dangers sur les plages (retrait des pieux, signalisation, etc.). Un contrôle des chantiers des Perrés via l'ASA est désormais systématiquement effectué avant, pendant et après les travaux.
- **Qualité des eaux** : des contrôles réguliers sont réalisés pour garantir la qualité des eaux. Des travaux importants sont budgétisés par le SIBA et les communes du bassin versant pour éviter la saturation des réseaux.

6. Vie quotidienne et cadre de vie

- **Sécurité des voiries** : depuis six ans, d'importants investissements ont été réalisés pour sécuriser les voiries (piétons, cyclistes, automobilistes), dont la piste cyclable du boulevard Louis Lignon. Nous resterons à l'écoute de vos propositions et organiserons des réunions de concertation, comme par le passé.
- **Maintien du marché du Pyla et de la soirée Happyla.**
- **Locations saisonnières** : le référencement des locations est désormais finalisé. Notre objectif est clair :
 - Autoriser les locations ponctuelles pour les propriétaires qui en font une activité d'appoint.
 - Stopper les activités semi-professionnelles et professionnelles, qui réduisent la disponibilité des logements à l'année et perturbent la tranquillité des riverains.

7. Nuisances nocturnes et sécurité des établissements

- **Charte de la vie nocturne** : chaque année, nous réunissons les gérants d'établissements de nuit avec la police municipale, nationale et le sous-préfet (réunion à laquelle vous participez). Ils s'engagent à respecter la charte de la vie nocturne et redoublent d'efforts en embauchant des vigiles et maîtres-chiens supplémentaires.
- **Contrôles renforcés** : notre police municipale travaille main dans la main avec la Police nationale pour limiter les problèmes nocturnes. Des commissions de sécurité, auxquelles participent nos élus, sont organisées régulièrement pour garantir la sécurité de tous (compétence COBAS).
- **Horaires élargis en période estivale de la police municipale** : 7 h-3 h 30, nous les maintiendrons.

8. Accès des chiens aux plages. Conformément à nos échanges passés, nous souhaitons maintenir l'accès des chiens aux plages avant 9 h et après 20 h. Ce point pourra bien sûr être rediscuté en fonction de l'évolution de la situation.

En conclusion, notre engagement pour le Pyla repose sur une collaboration étroite avec les acteurs locaux, dont l'ADPPM.

Nous restons à votre disposition pour échanger plus en détail sur ces sujets et avancer ensemble vers des solutions durables.

